

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF TENUE LE 12 MAI 2022

Étaient présents : Kévin Roy

Mélanie Laviolette Benoit Champagne Christian Heppell Jacinthe Malo Janot Pagé-Kroft

Anne-Marie Martel, à partir de 19h15

Corinne Payne, directrice générale

Absents: Annie Goudreau

Célia Vincent-Cadieux

Le 12 mai 2022, à 19h07.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Ouverture de la séance sous la présidence de Kévin Roy.

La directrice générale enregistre les présences. Le quorum ayant été constaté, la séance est déclarée légalement constituée.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance
- 2. Adoption de l'ordre du jour
- 3. Adoption du procès-verbal reporté
- 4. Instances corporatives
 - 4.1. Rapport de la présidence d'élections
 - 4.2. Dérogation à la politique de remboursement des dépenses pour les participants du CG en ligne
 - 4.3. Planification stratégique 2022-2027
 - 4.4. Plan d'action 2022-2023
- 5. Rapport du Président
- 6. Rapport du Trésorier reporté
- 7. Rapport de la représentante aux affaires anglophones reporté
- 8. Rapport de la direction générale
 - 8.1. Ressources humaines
 - 8.2. Ressources financières

FÉDÉRATION DES COMITÉS DE PARENTS DU QUÉBEC INC.

- 8.2.1. Budget 2022-2023
- 8.3. Ressources informationnelles
- 8.4. Ressources matérielles
- 9. Enjeu 1 Porter la voix des parents
 - 9.1. Indicateurs reporté
 - 9.2. Points pour discussion
 - 9.3. Points pour décision
 - 9.3.1 Suivi aux projets de recherche
- 10. Enjeu 2 Appuyer les parents engagés
 - 10.1. Indicateurs reporté
 - 10.2. Points pour discussion
 - 10.3. Points pour décision
- 11. Enjeu 3 Former les parents engagés
 - 11.1. Indicateurs reporté
 - 11.2. Points pour discussion
 - 11.2.1. Tournée
 - 11.3. Points pour décision
- 12. Varia
 - 12.1. Ordre de la Fédération
- 13. Prochaine Rencontre: 27 mai 2022, 14h, Hôtel le Victorin, Victoriaville
- 14. Levée de la séance

RÉSOLUTION #2205 - CE - 1863

Il est proposé par Janot Pagé-Kroft Et résolu à l'unanimité

QUE l'ordre du jour soit adopté avec les changements suivants :

AJOUTER le point 11.2.1. Tournée à l'ordre du jour. AJOUTER le point 12.1. Ordre de la Fédération à l'ordre du jour.

ADOPTÉ

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL - REPORTÉ

4. INSTANCES CORPORATIVES

4.1. Rapport de la présidence d'élections

Huis clos

RÉSOLUTION #2205 - CE - 1864

Il est proposé par Christian Heppell Et résolu à l'unanimité QUE le comité exécutif siège en huis clos.

ADOPTÉ

Fin du Huis clos

RÉSOLUTION #2205 - CE - 1865

Il est proposé par Christian Heppell Et résolu à l'unanimité

DE mettre fin au huis clos et de siéger en assemblée délibérante.

ADOPTÉ

4.2. <u>Dérogation à la politique de remboursement des dépenses pour les participants du CG en ligne</u>

RÉSOLUTION #2205 - CE - 1866

Il est proposé par Mélanie Laviolette Et résolu à l'unanimité

DE déroger à la Politique de remboursement des dépenses de fonction pour qu'un montant de 40\$ soit remboursé aux participants du Conseil général en ligne.

D'apporter des changements à la Politique de remboursement des dépenses de fonction.

4.3. Planification stratégique 2022-2027

RÉSOLUTION #2205 - CE - 1867

Il est proposé par Christian Heppell Et résolu à l'unanimité

DE présenter la planification stratégique 2022-2027 au Conseil général du 27 mai 2022 en vue de son adoption.

4.4. Plan d'action 2022-2023

La Directrice générale présente une ébauche des actions prévues pour 2022-2023.

5. RAPPORT DU PRÉSIDENT

Le président présente son rapport.

6. RAPPORT DU TRÉSORIER – REPORTÉ

7. RAPPORT DE LA REPRÉSENTANTE AUX AFFAIRES ANGLOPHONES – REPORTÉ

8. RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

8.1. Ressources humaines

Huis clos

RÉSOLUTION #2205 - CE - 1868

Il est proposé par Anne-Marie Martel Et résolu à l'unanimité

QUE le comité exécutif siège en huis clos.

ADOPTÉ

Fin du Huis clos

RÉSOLUTION #2205 - CE - 1869

Il est proposé par Jacinthe Malo Et résolu à l'unanimité

DE mettre fin au huis clos et de siéger en assemblée délibérante.

ADOPTÉ

8.2. Ressources financières

La directrice générale présente le budget 2022-2023.

RÉSOLUTION #2205 - CE - 1870

Il est proposé par Benoit Champagne

D'adopter le budget 2022-2023.

Jacinthe Malo demande le vote.

Pour : 6 Contre : 1

Jacinthe Malo est contre la proposition.

ADOPTÉ sur division

8.3. Ressources informationnelles

Aucun point n'est soulevé.

8.4. Ressources matérielles

La directrice générale informe le Comité exécutif que des travaux seront effectués par la compagnie Bell sur le terrain de la Fédération.

La directrice générale informe le Comité exécutif de l'avancement des travaux sur le bâtiment administratif.

9. ENJEU 1 – PORTER LA VOIX DES PARENTS

9.1. Indicateurs - reporté

9.2. Points pour discussion

Aucun point n'est soulevé.

9.3. Points pour décision

Aucun point n'est soulevé.

9.3.1. Suivi aux projets de recherche

RÉSOLUTION #2204 – CE – 1871

Il est proposé par Anne-Marie Martel Et résolu à l'unanimité

D'approuver la demande de partenariat de Catherine Ratelle pour l'obtention d'une subvention visant la mobilisation des connaissances issues du projet sur les besoins des parents

Et

D'autoriser la Fédération à lui fournir une lettre d'appui à cet effet.

10. ENJEU 2 – APPUYER LES PARENTS ENGAGÉS

10.1. <u>Indicateurs – reporté</u>

10.2. Points pour discussion

Aucun point n'est soulevé.

10.3. Points pour décision

Aucun point n'est soulevé

11. ENJEU 3 – FORMER LES PARENTS ENGAGÉS

11.1. <u>Indicateurs – reporté</u>

11.2. Points pour discussion

11.2.1. Tournée

La directrice générale fait une mise à jour sur la planification de la tournée 2022-2023.

11.3. Points pour décision

Aucun point n'est soulevé.

12. <u>VARIA</u>

12.1. Ordre de la Fédération

Jacinthe Malo quitte la rencontre à 20h13.

RÉSOLUTION #2205 – CE – 1872

Huis clos

Il est proposé par Janot Pagé-Kroft Et résolu à l'unanimité

QUE le comité exécutif siège en huis clos.

ADOPTÉ

Fin du Huis clos

RÉSOLUTION #2205 - CE - 1873

Il est proposé par Mélanie Laviolette Et résolu à l'unanimité

DE mettre fin au huis clos et de siéger en assemblée délibérante.

ADOPTÉ

FÉDÉRATION DES COMITÉS DE PARENTS DU QUÉBEC INC.

Sur recommandation du comité de sélection, le comité exécutif autorise une dérogation de la politique Reconnaissance. Il y aura donc pour l'année 2022, deux lauréats de l'Ordre Fédération et les 5 autres candidats de l'ordre seront honorés avec le prix de reconnaissance Argent.

Jacinthe Malo revient dans la rencontre à 20h28.

13. PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre du Comité exécutif se tiendra le 27 mai 2022 à 14h, à l'Hôtel le Victorin, Victoriaville.

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé et aucun autre point n'étant soulevé, la séance est levée à 20h30.

Kw M	Commis Tayre
Kévin Roy, président	Corinne Payne, directrice générale